

## Demande de versement des retenues à la source et des cotisations de l'employeur selon la période de paie

Ce formulaire s'adresse à tout employeur qui doit effectuer le paiement des retenues à la source et des cotisations de l'employeur selon une fréquence hebdomadaire alors que sa période de paie est toutes les deux semaines ou bimensuelle, et qui demande de faire ses paiements uniquement pour les périodes où il verse une rémunération à ses employés.

Si vous êtes un tel employeur, vous devez effectuer votre demande en remplissant la partie détachable ci-dessous. Vous devez y indiquer les dates où vous verserez une rémunération à vos employés durant l'année civile en cours, ou durant la prochaine année si vous effectuez cette demande entre octobre et décembre. Retournez-nous ensuite cette partie dûment remplie.

Une fois que nous aurons traité votre demande, vous recevrez le formulaire *Paiement des retenues et des cotisations de l'employeur* (TPZ-1015.R.14.3) en fonction des dates inscrites dans votre calendrier de paie. Toutefois, votre fréquence de paiement demeurera hebdomadaire. Ainsi, si vous versez une rémunération au cours d'une période de paie pour laquelle vous n'avez pas reçu le formulaire TPZ-1015.R.14.3, vous devrez vous le procurer afin d'effectuer le paiement qui se rapporte à cette rémunération au plus tard le troisième jour ouvrable qui suit le dernier jour de la période visée.

Pour les années civiles suivantes, nous renouvelerons automatiquement votre demande en nous basant sur votre calendrier de paie précédent. À la fin de chaque année, nous vous enverrons le formulaire *Avis de renouvellement du calendrier de paie* (LMU-5.3), sur lequel figurera votre calendrier de paie pour la prochaine année.

Notez que, si nous ne recevons pas la partie détachable ci-dessous dûment remplie, nous continuerons de vous faire parvenir tous les mois quatre exemplaires du formulaire TPZ-1015.R.14.3 que vous devrez nous retourner remplis, même pour les périodes où vous n'avez aucune somme à verser.

Veillez inscrire chacune des dates où vous verserez une rémunération durant l'année visée.

Détachez ici et conservez la partie ci-dessus.

### Calendrier de paie

N° d'entreprise du Québec (NEQ)    N° d'identification    Dossier TPZ-1015.R.14.3D (2021-04)

	A	A	A	A	M	M	J	J
01								
02								
03								
04								
05								
06								
07								

	A	A	A	A	M	M	J	J
08								
09								
10								
11								
12								
13								
14								

	A	A	A	A	M	M	J	J
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								

	A	A	A	A	M	M	J	J
22								
23								
24								
25								
26								
27								

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Titre ou fonction

\_\_\_\_\_  
Ind. rég.

\_\_\_\_\_  
Téléphone